

**Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire
à la mairie de Douvaine, salle des Mariages au 1^{er} étage**

Le lundi 31 MARS 2025 à 19h30

ORDRE DU JOUR

Affiché le 25/03/2025

- Désignation du secrétaire de séance
- Arrêté du procès-verbal du conseil municipal du 10 mars 2025

Affaires générales

1. Décisions à rendre compte au Conseil Municipal en vertu de l'article L.2122-22 et L2122-23 du CGCT
2. Approbation du règlement intérieur de la médiathèque municipale et de la charte informatique
3. Approbation de la convention de coordination et de cofinancement d'un relais petite enfance itinérant intercommunal
4. Avenant n°1 à la convention avec l'Association LEMANDRAGORE et la commune de Douvaine pour la ludothèque

Finances

5. Approbation du Compte Financier Unique du Budget Annexe du Cimetière pour l'exercice 2024
6. Affectation du résultat du Budget Annexe du Cimetière pour l'exercice 2024
7. Adoption du Budget Primitif de l'exercice 2025 du Budget Annexe du Cimetière
8. Approbation du Compte Financier Unique du Budget de la Commune pour l'exercice 2024
9. Affectation du résultat du Budget Principal de la commune de l'exercice 2024
10. Adoption du Budget Primitif de l'exercice 2025 du Budget Principal
11. Vote des taux d'imposition
12. Vote des subventions aux associations + avenant
13. Autorisation de programme et crédits de paiement - Vote et mise à jour
14. Convention de Projet Urbain Partenarial (PUP)

Questions diverses

DIA Thonon-Agglomération

Questions orales

A Douvaine, le 25 mars 2025
Le Maire,
Claire CHUINARD

